



N° 15 Janvier 2022

Le bulletin de Fontenay

Chers Fontenaysiens, chères Fontenaysiennes,

Cette année, comme en 2021, nous ne pourrons pas nous réunir pour fêter la nouvelle année, présenter les vœux en présentiel et lever le verre de l'amitié.

En ces premiers jours de 2022, les membres du Conseil municipal se joignent à moi pour adresser à chacun d'entre vous, nos vœux les plus chaleureux pour cette nouvelle année. Qu'elle vous apporte toutes les joies petites et grandes, santé, prospérité et bonheur !

Comme vous, nous espérons qu'elle sera plus légère et que nous pourrons entrevoir un quotidien moins bousculé par l'incertitude liée à la persistance et la propagation de la Covid.

Si les restrictions continuent de peser sur notre bien-vivre, entre deux confinements, en 2021, le Comité des Fêtes a pu organiser son traditionnel bric-à-brac ; Puis, nous avons pu organiser une journée de travail bénévole ; et en novembre nous avons réuni nos aînés, les élus, le personnel communal pour un déjeuner au Saint Philibert : Brèves parenthèses qui ont apporté beaucoup de joie...

Nous ne mènerons pas de grands projets cette année. Préparer les futurs chantiers, améliorer notre cadre de vie, soigner l'environnement, proposer des espaces conviviaux, entretenir le patrimoine, restent cette année encore notre préoccupation.

Prenez soin de vous et des autres,

Bien à vous,

Monique LHOPITAL



Fleurissement

Par notre inscription au concours départemental des « Villes et villages fleuris », notre commune souhaite améliorer le cadre de vie des habitants de Fontenay et le rendre attrayant aux touristes.

En 2019, nous avons obtenu nos deux premiers pétales : Véritable encouragement à bien considérer le végétal dans nos espaces, à le valoriser, tout en respectant l'environnement.

C'est ainsi que les bâches plastiques sont enlevées, laissant place de plus en plus au paillage... les plantes rustiques et vivaces remplacent progressivement les fleurs annuelles qui nécessitent beaucoup d'arrosage... Franck, notre agent très motivé, s'investit beaucoup !



2021, un 3^{ème} pétale nous a été décerné ;

Il faudra attendre le 5^{ème} pétale pour se présenter au concours régional et tenter d'obtenir notre 1^{ère} Fleur ! Notre souhait : impliquer davantage les habitants au cœur de notre projet.

Journée Bénévoles



Le repas du midi a été l'occasion de partager autour d'un plateau-repas, un moment convivial, bien mérité et trop rare depuis ces longs derniers mois !

Ce 23 octobre, dès 8h30 du matin, une trentaine de bénévoles ont répondu à l'appel ! Répartis en plusieurs ateliers, chaque groupe a œuvré toute la journée dans la bonne humeur... désherbage manuel complet du cimetière, de trottoirs dans le bourg, nettoyage de la salle des fêtes et de sa cuisine inoccupées depuis de longs mois... aménagement de la cour de la mairie (suppression de l'ancien terrain de boules, apport de terre végétale et semis d'une pelouse), entretien des abribus (lasure) et de leur proche environnement, pose d'une clôture grillagée autour de la lagune...

Grand merci à tous !



INFORMATION COVID

DÉPISTAGE COVID : A partir du jeudi 13 janvier, un centre de dépistage COVID ouvre salle La Fontaine à Brûlon - sans RDV - du lundi au vendredi de 9h à 12h30

INSEE

La population légale de Fontenay au 01/01/2019 en vigueur à compter du 01/01/2022 est fixée à **326 habitants**.

A l'école...

78 enfants fréquentent les 2 écoles du SIVOS. L'école de Fontenay accueille 42 élèves répartis dans les classes de Mélanie Wathier - petite et moyenne sections - et Sophie Debuire - grande section et CP.

L'ensemble des enseignantes et des ATSEM, les agents chargés du restaurant scolaire et de l'entretien des locaux font preuve d'un grand dévouement, et en ces temps difficiles, on ne peut que les féliciter et les remercier pour leur investissement auprès des enfants et de leurs familles.

Nous espérons que le projet de classe à la montagne prévu en mars 2022 pourra se réaliser. Les enfants des classes de Grande section aux CM2, doivent partir pour un séjour d'une semaine à Super Besse.

Pour réduire le coût de la participation des familles, les enseignantes ont décidé de faire appel aux dons et à votre générosité...

Travaux à l'école

La porte de la cantine avait été arrachée lors d'une tempête, elle a été remplacée en novembre dernier.

La réfection des toitures est en cours, celle de la cantine a été réalisée en août 2021, l'entreprise de Bruno Janvier doit intervenir aux prochaines vacances pour changer celle du préau et celle de la maison « garderie- salle des aînés ».

- A l'école, les ordinateurs portables et le vidéoprojecteur obsolètes devraient être remplacés.

- Au cimetière, la reprise des sépultures abandonnées, retardée en raison de la pandémie, devrait être réalisée par les Etablissements Walle.



Projets...

- Après le remplacement des radiateurs électriques au rez-de-chaussée de la mairie, les stores vétustes devenus difficilement maniables seront remplacés par des stores vénitiens.

- Le projet de construction de notre nouvelle salle municipale est malheureusement suspendu, le propriétaire du terrain a changé d'avis après la signature du compromis de vente et ne souhaite plus vendre. Les élus vont devoir réfléchir au devenir de ce projet et à celui de l'actuelle salle vétuste, énergivore et qui n'est plus aux normes.

- Les archives municipales seront prochainement installées au 1^{er} étage de la mairie.

Environnement : Info de LBN Communauté : Le geste de tri qui change en 2022 !

Plus besoin de trier le papier et les emballages, vous pouvez mettre les deux dans les bornes jaunes ou bleues. (3 bornes, en ce qui concerne Fontenay)

Le verre et seulement le verre ! reste indépendant uniquement dans la colonne verte !

Petit Rappel : Abandonner ses déchets, quels qu'ils soient, sur la voie publique et notamment à proximité des colonnes de tri est interdit. Cet acte d'incivilité, irrespectueux envers les usagers de l'endroit, les jeunes, le personnel communal, est puni d'une amende de 68 € portée à 180 € en cas de récidive (arrêté municipal 2016-01).

URBANISME

c'est nouveau !

Depuis le 1er janvier 2022, vous avez la possibilité de déposer vos demandes d'urbanisme (permis de construire, déclaration préalable de travaux...) par voie dématérialisée à l'adresse mail suivante : mairie.fontenay.sur.vegre@wanadoo.fr
Le secrétariat reste à votre disposition pour plus de renseignements.



Commémoration du 11 novembre

Le dimanche 14 novembre, la cérémonie a pu avoir lieu en présence d'une cinquantaine de personnes dont une délégation des Pompiers de Chantenay sous la direction du Lieutenant Laurent Bougeant.

Notre **porte-drapeau** M. Malherbe a manifesté le souhait de cesser cette fonction, qu'il assume depuis de très nombreuses années, ce dont nous lui sommes infiniment reconnaissants. **Nous sommes en quête d'un(-e) volontaire pour prendre sa succession.**



14 novembre 2021

Nous nous sommes réjouis de pouvoir nous retrouver au Saint Philibert pour partager le **repas annuel** auquel sont conviés nos aînés, les élus de Fontenay et les agents communaux. Annulé en 2020, ce temps de rencontre a été apprécié par l'ensemble des participants !



Le 18 décembre, les membres du CCAS ont distribué un **colis festif aux aînés de la commune** ! Un peu de douceur dans cette période si peu propice à la convivialité !



Les membres du Comité des Fêtes ont décoré notre village en cette fin d'année, de bien belle façon ! Nous avons reçu moult félicitations d'habitants de Fontenay mais aussi de personnes extérieures qui sont venues spécialement voir les illuminations et admirer notre village.

Un grand merci au Comité des Fêtes, et à ceux qui ont prêté du matériel !

**Illuminations
du village**



Un nouveau site Internet Campagnol va remplacer le site actuel dans quelques semaines.

Campagnol est un service porté par l'Association des Maires Ruraux de France. L'équipe propose un outil de gestion de site internet, aide à la création, apporte conseils, supports techniques et assistance... La commune reste seule maître d'œuvre.

Voici les statistiques de fréquentation de notre site en 2021 : 15 000 visiteurs différents et plus de 36 000 visites !

Facebook :

Mairie Fontenay sur Vègre

Prochainement nouveau site Internet

<https://fontenay-sur-vegre.fr/>

FONTENAY s/ VÈGRE

Mairie

Tél : 02 43 95 52 10

mairie.fontenay.sur.vegre@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture du secrétariat :

Mardi : 9h-12h et 14h-18h

Jeudi : 14h-18h